



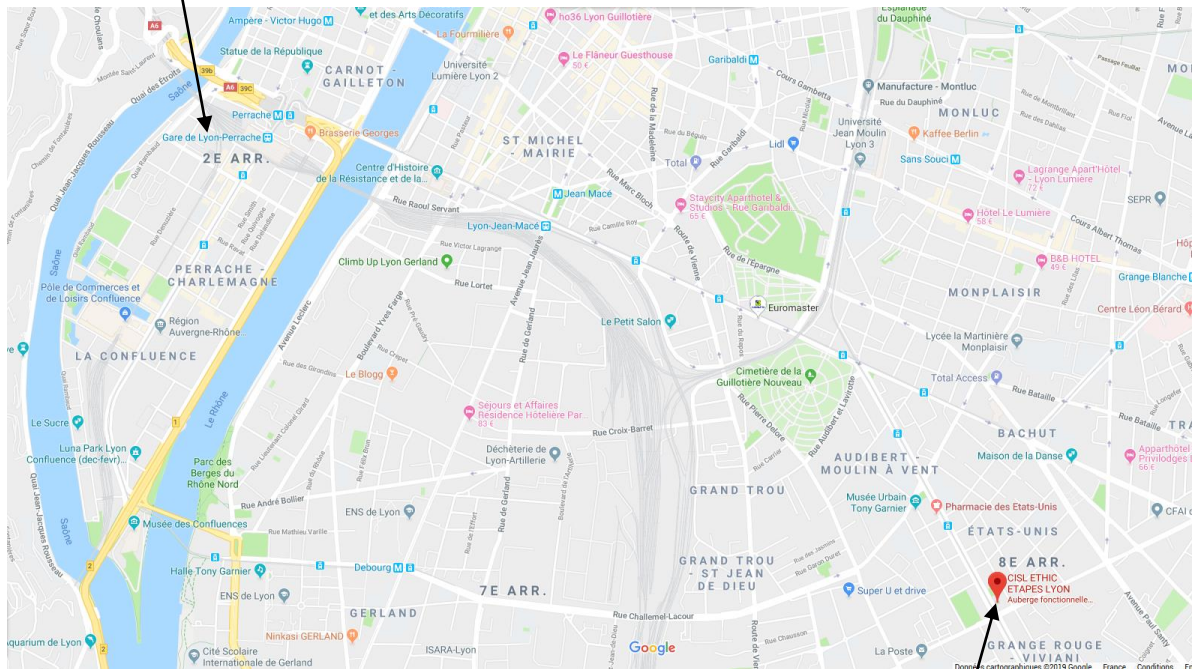
Session de formation “Préparer et animer une rencontre franco-allemande de jeunes”

Plaquette de présentation

Lyon, du 25 au 28 juin 2019



Gare SNCF Lyon Perrache



Centre International de Séjour
103 boulevard des Etats Unis
69008 LYON

Nom de l'arrêt : Professeur Beauvisage - CISL
Tramway T4
Bus C16 - C22

En provenance de la Gare de la Part Dieu : Tramway T4 Direction Hôpital Feyzin Vénissieux

En provenance de la Gare de Perrache : Tramway T2 Direction St Priest Bel air, arrêt Jet d'eau Mendès France puis prendre le Tramway T4 Direction Hôpital Feyzin Vénissieux

PRESENTATION

Public

- élus et fonctionnaires territoriaux chargés des jumelages, et des relations franco-allemandes,
- responsables bénévoles des comités de jumelage,
- animateurs d'échanges franco-allemands de jeunes,
- représentants des commissions "jeunesse" des associations de jumelage,
- représentants d'associations locales de jeunes.

Objectifs

- savoir élaborer un projet de manière structurée et efficace,
- maîtriser la dimension interculturelle d'une rencontre franco-allemande de jeunes,
- vérifier la validité des projets en cours de préparation,
- acquérir des méthodes d'animation
- communiquer autour de l'échange de jeunes,
- connaître les aides au financement des échanges franco-allemands de jeunes,
- savoir mettre en forme un dossier de demande de subvention.

Contenu

- conception d'un projet pédagogique (objectifs, contenu, méthodes, évaluation),
- études de cas et échanges d'expériences entre les participants,
- les outils de communication,
- le financement des projets et le montage des demandes de subventions.

Animation

- les sessions se déroulent sous forme d'exposés et d'exercices pratiques en groupes,
- un dossier pédagogique est distribué pendant la session,
- 4 intervenants :
 - un responsable du Pôle "Echanges et partenariats" de l'AFCCRE
 - une responsable du volontariat franco-allemand des territoires
 - un.e formateur.trice
 - un.e animateur.trice interprète
- langues de travail : français et allemand,
- la traduction (consécutive) est assurée par l'interprète et par les animateurs.trices

PROJET DE PROGRAMME

Mardi 25 juin

14H00 Accueil des participants

14H30 Ouverture des travaux

- Présentation de l'équipe d'animation
- Présentation de l'AFCCRE
- Aperçu du programme proposé (objectifs, déroulement...)
- Propos introductifs sur les jumelages franco-allemands

15H15 Faisons connaissance

- Animation permettant aux participants de se présenter

16H00 Pause

16H30 Echange de vues en groupes

- Nos points forts
- Nos points faibles
- Nos besoins et nos attentes

- *Animation linguistique de fin de journée*

18H00 Interruption des travaux

20H00 Dîner en commun

Mercredi 26 juin (matin)

9H30 Reprise des travaux

- *Echauffement interculturel / animation linguistique*

Introduction au travail interculturel

- Les principes de base
- Les méthodes et les techniques

11H00 Pause

11H30 L'animation d'un groupe franco-allemand

- Les facteurs à prendre en compte
- La dynamique de groupe
- Les outils et moyens à mobiliser

13H00 Déjeuner en commun

Mercredi 26 juin (après-midi)

14H30 L'animation des groupes de jeunes

- Quelle(s) approches particulières ?
- Comment les mettre en confiance ?
- Valoriser leurs compétences
- La dimension linguistique et interculturelle

16H00 Pause

16H30 Mise en Pratique

- Exercices en groupes et restitution
- *Respiration interculturelle de fin de journée*

18H00 Interruption des travaux

Dîner libre

Jeudi 27 juin (matin)

9H00 Reprise des travaux

- *Echauffement interculturel / animation linguistique*

Les soutiens de l'OFAJ au financement des échanges de jeunes

- Les principaux dispositifs pour des rencontres de jeunes
- Les priorités, les thématiques, les publics...
- Le dossier de demande de subvention : mettre en valeur son projet

11H00 Pause

11H30 Les soutiens aux financements (suite)

- Focus sur le Volontariat Franco-Allemand
- Les autres opportunités

13H00 Déjeuner en commun

Jeudi 27 juin (après-midi)

14H30 L'animation linguistique dans le cadre des rencontres de jeunes

- La Sensibilisation des jeunes enfants à la langue du partenaire : quand, comment, avec quelles méthodes?

16H00 Pause

16H30 L'animation linguistique dans le cadre des rencontres de jeunes (suite)

- Travaux en groupes
- Démonstrations

18H00 Interruption des travaux

20H00 Dîner en commun

Vendredi 28 juin

9H30 Reprise des travaux

- *Echauffement interculturel / animation linguistique*

Communiquer autour de l'échange de jeunes

- Propos introductifs
- Travaux en groupes

11H00 Pause

11H15 Conclusion des travaux

- Questions divers
- Travaux en groupes

12H30 Fin des travaux

INFORMATIONS PRATIQUES ET MODALITES D'INSCRIPTION

Inscription

- Le nombre de places disponibles est limité. La date limite d'inscription est le 9 juin 2019.
- Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des bulletins à l'AFCCRE, **par courrier ou par mail.**
- **Les réservations par téléphone ne sont pas admises.**
- Il est **obligatoire** de remplir **un bulletin d'inscription par personne.**
- Les personnes ayant des contraintes spécifiques (handicap, etc.) ou des souhaits particuliers (régime alimentaire, etc.) sont invitées à l'indiquer sur le bulletin d'inscription.

Droits d'inscription par personne - hébergement compris

- 150 € - Ils comprennent les frais pédagogique (animation et documentation), l'hébergement (3 nuits) sur le site de la formation ainsi que les repas prévus au programme
- réduction de 50 % pour les participants de -25 ans.
- gratuit pour les volontaires franco-allemands des territoires.
- les frais de transports des participants seront remboursés sur présentation des justificatifs et sur la base du forfait attribué par l'OFAJ (max. 0,24€/km).

Confirmation des inscriptions

- **Un courrier de confirmation** contenant le programme détaillé de la session, un plan d'accès au lieu des travaux, ainsi que les dernières informations pratiques est adressé aux participants environ deux semaines avant le début de la session.

Annulation

En cas d'annulation après la date limite d'inscription correspondant à la session, une somme forfaitaire de 35 € pour frais administratifs sera facturée.

- Les remplacements seront admis à tout moment.
- Les demandes d'annulation ou de remplacement doivent parvenir à l'AFCCRE **par écrit.**
- La **totalité des droits d'inscription** sera facturée **aux personnes inscrites ne se présentant pas** à la session.
- Toute session commencée est due entièrement. Aucune réduction n'est prévue en cas de participation partielle à la session.

Attestation de formation

- A l'issue de chaque session de formation, une attestation de formation est adressée à la collectivité prenant en charge les frais d'inscription, ainsi qu'une facture-convention simplifiée de formation. Une attestation de stage est délivrée à chaque participant.

Agrément

L'AFCCRE est titulaire de l'agrément pour la formation des élus (loi du 3 février 1992 régissant la formation des élus). La prise en charge par la collectivité des dépenses (droits d'inscription, déplacement, hébergement...) de formation des élus est prévue dans la limite du budget des collectivités locales.

L'AFCCRE EN BREF

- Depuis 1951, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) œuvre pour la **réalisation de l'Europe du Citoyen** et pour une participation plus forte des collectivités territoriales françaises à la construction européenne.
- Elle est membre du **réseau européen** du Conseil des Communes et Régions d'Europe qui compte aujourd'hui plus de 100 000 collectivités locales réparties dans 33 pays européens.
- Au sein de ce réseau l'AFCCRE est partenaire du « Rat der Gemeinden und Regionen Europas » (RGRE).
- Ses adhérents sont les communes, les départements, les régions et les structures intercommunales engagés en faveur de la construction européenne.
- Présidée par M. Philippe Laurent, Maire de Sceaux, l'AFCCRE dispose d'un Secrétariat Général basé à Orléans et constitué d'une équipe permanente de 11 personnes.

ACTIVITES

- Elle est une source fiable d'**Information** sur l'actualité européenne,
- Elle organise des sessions de **Formation** européenne suivies chaque année par des centaines d'élus locaux, fonctionnaires territoriaux et animateurs bénévoles des associations / comités de jumelages,
- Elle apporte à ses membres **Assistance et Conseil** dans leurs activités européennes (dossiers européens, recherche de partenaires, montages de projets transnationaux, etc.),
- Elle favorise le **Dialogue** entre les collectivités territoriales et les institutions européennes et elle leur permet d'échanger leurs expériences au sein du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) au niveau européen.

AFCCRE
20 rue Alsace Lorraine 45000 Orléans
Tél : 02 38 77 83 83
ccrefrance@afccre.org

www.afccre.org

